

Protégeons notre forêt clamartoise

Marche inter-associative
pour la protection de notre forêt
samedi 29 juin, à Clamart, place Maurice Gunsbourg à 10h



Photo : © DR - Ne pas jeter sur la voie publique

Trois associations (*Les Déraillleurs de Clamart*, *Vivre à Clamart* et *l'Association des Usagers des Transports*) ont décidé de s'unir pour protester contre le projet municipal d'ajouter au projet initial du Tramway T10 une 3^e voie de circulation sur 1200 mètres du carrefour Beaujard à la place du Garde.

Il s'agit d'un projet pour lequel les habitants de Clamart n'ont pas été consultés.

Cette 3^e voie produira inmanquablement une augmentation du trafic routier, ce qui va à l'encontre d'un des objectifs majeurs d'apaisement de la circulation motorisée visé par le projet de tramway T10.

Nous savons que l'élargissement des routes agit tel un aspirateur à voitures. Cette voie supplémentaire se traduira par davantage de véhicules en centre ville avec toutes les conséquences que cela comporte en terme de pollution de l'air, de nuisances sonores, de niveau de danger pour la circulation piétonne et cycliste, de congestion du centre ville enfin.

Pour défendre notre forêt face à ce projet désastreux et rétrograde, nous nous rassemblerons le samedi 29 juin à 10h devant la mairie de Clamart pour une manifestation citoyenne et non partisane qui nous emmènera de la place Maurice Gunsbourg à la place Marquis, puis place du Garde et retour par la rue de Meudon.



5 bonnes raisons pour défendre et protéger notre forêt clamartoise

1

C'est un projet **destructeur** :

il consiste à détruire encore plus de forêt et d'espaces naturels que ce qui a déjà été fait pour construire le T10, risquant de réduire encore la biodiversité et **remplaçant de la surface de pleine terre par du bitume.**

C'est un projet **incohérent** :

le tramway T10 reliera Clamart à Antony en 2023 afin de diminuer l'utilisation de la voiture individuelle sur cet axe.

Avec la mise en service de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express en 2024, ce sont tous les déplacements dans notre secteur qui seront bouleversés pour se faire plus souvent que maintenant en transports en commun.

L'avenue Claude Trébignaud (RD2), qui se présente aujourd'hui comme une autoroute urbaine, deviendra alors un axe apaisé, partagé entre le tram et les automobiles, mais aussi les piétons et les cyclistes, grâce à la création d'une voie verte.

La RD2, qui est un axe de liaison important entre le plateau et le Val de Seine, à Issy-les-Moulineaux, comprendra demain 2x1 voies sur toute sa longueur (hors carrefours où des voies permettront de tourner à droite et à gauche).

Vouloir recréer un tronçon à trois voies est un non-sens.

2

C'est un projet **rétrograde** :

à contre-courant de la tendance générale dans la métropole du Grand Paris, ce projet va maintenir un « *aspirateur à voitures* » sur la RD2.

Cela se traduira par **davantage de véhicules en centre-ville de Clamart, source de pollution de l'air, de nuisances sonores, de congestion et d'insécurité routière.**

C'est un projet **anti-démocratique** :

ni les habitants, ni les comités de pilotage des quartiers, ni les associations n'ont été consultés.

Avec ce projet de voie supplémentaire le Conseil départemental et son président Patrick Devedjian et la mairie avec le maire Jean-Didier Berger balaient d'un revers de la main tout le travail de concertation qui a été mené lors de l'enquête publique à l'automne 2015 et **qui a abouti au projet actuel, validé par le préfet en 2016.**

C'est un projet **coûteux** :

il impliquera de gros travaux supplémentaires, notamment pour créer **un imposant mur de soutènement.**

L'argent public serait mieux utilisé s'il contribuait à améliorer le projet du T10, qui reste très imparfait, ne permettant pas une bonne intermodalité avec notamment les lignes de bus et **supprimant la bande cyclable rue de Meudon.**

3

4

5

Ne pas jeter sur la voie publique

5 bonnes raisons de protéger le poumon vert de notre ville samedi 29 juin, à Clamart, place Maurice Gunsbourg à 10h

